



# Rapport d'activité 2012



- Missions, projets réalisés en 2012
- Protection, restauration et entretien de la Sèvre nantaise
  - Bilan financier
- Projets pour l'année 2013



# SOMMAIRE

- Le mot du Président	p. 2
- SEVRAVAL dans le bassin versant	p. 3
- SEVRAVAL	
• L'organisation administrative	p. 4
• Le périmètre d'action	p. 5
• Les domaines de compétence	p. 6
• Les missions	p. 7
• Les réunions du syndicat	p. 8
- Les faits marquants	p. 9
- La construction du bloc sanitaires et vestiaires sur la base de loisirs nature de Pont-Caffino	p. 10
• L'inauguration	p. 11
- La chaussée du Liveau	
• La reprise des travaux après la crue de décembre 2011	p. 13
• Le panneau de communication	p. 15
- La poursuite de la restauration du ruisseau de la Margerie	p. 16
- La restauration du Chaintreau	p. 17
- L'expérimentation d'ouverture des vannes sur la Sèvre et la Maine	p. 18
- Les actions d'entretien et de suivi en 2012	
• Entretien des plantations	p. 19
• Régulation des ragondins	p. 19
• Enlèvement des plantes envahissantes	p. 20
- L'enlèvement d'embâcles	p. 21
- L'entretien des ouvrages	p. 22
- L'entretien de la base de loisirs nature de Pont-Caffino	p. 23
- Le bilan financier de SEVRAVAL en 2012	p. 24
- La sensibilisation	p. 26
- Les projets pour l'année 2013	p. 29

## Le mot du Président

J'ai le plaisir de vous présenter le 14<sup>ème</sup> bilan de l'activité du syndicat de rivière SEVRAVAL.

L'année 2012 a été marquée par plusieurs événements :

- Le 30 janvier 2012, SEVRAVAL a décidé **d'adhérer au syndicat mixte EPTB** du Bassin Versant de la Sèvre Nantaise et a approuvé ses statuts.  
Depuis l'installation du syndicat mixte le 19 décembre 2012, le Président de SEVRAVAL ainsi que tous les présidents de syndicats de rivière prennent part aux décisions concernant tout le bassin versant de la Sèvre.  
La conférence des présidents de syndicat de rivière s'est réunie régulièrement concrétisant ainsi le partenariat avec le syndicat mixte.
- La poursuite de l'expérimentation d'abaissement des niveaux d'eau sur certains secteurs de la Sèvre et de la Maine.  
La mise en œuvre de la **continuité écologique** suscite localement des réactions de riverains et d'acteurs locaux dont les avis ont été pris en compte par une mission nationale du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable le 13 mars 2012.
- L'achèvement des travaux de restauration de la **Margerie** et commencement de ceux sur le **Chaintreau**, affluents de la Sèvre.
- L'inauguration le 26 octobre du bloc sanitaires-vestiaires sur la **Base de loisirs de Pont Caffino** dont tous les financeurs et usagers ont souligné la fonctionnalité et l'intégration dans le site.  
SEVRAVAL a ainsi fait le choix d'investir dans des équipements mis gracieusement à la disposition de l'association de Pont Caffino. Dans le même temps, le syndicat l'a soutenue dans sa gestion quotidienne en l'aidant à trouver des subventions pour son fonctionnement.

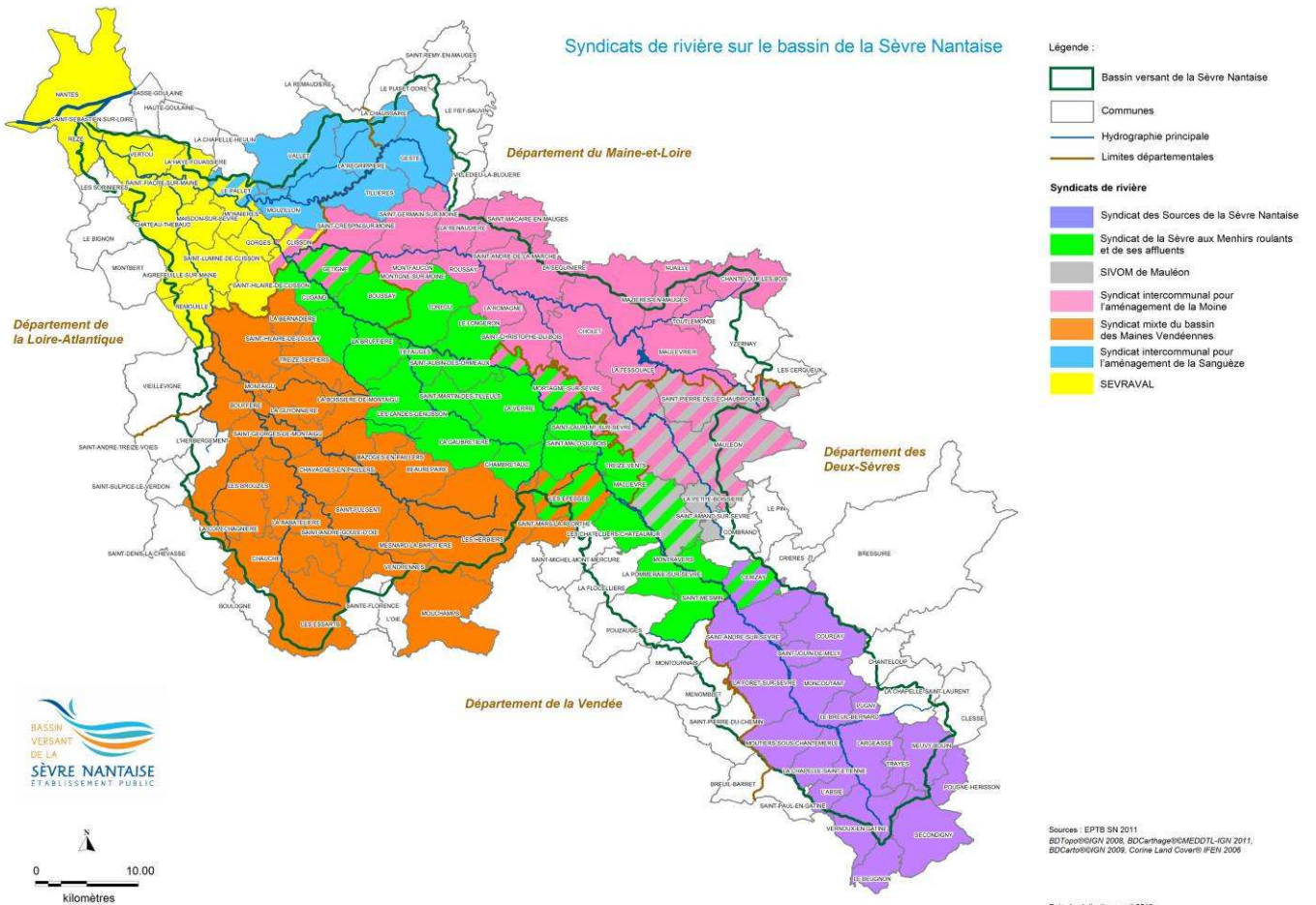
A la fin de l'année 2012, SEVRAVAL a ainsi **renforcé son appartenance au bassin versant**, œuvré à la **mise en œuvre de la continuité écologique et à la restauration des rivières, actions qui sont le cœur de métier d'un syndicat de rivière.**

De nouveaux chantiers de restauration de berges verront le jour en 2013 tandis qu'une étude de restauration de quais et cales permettra de poursuivre la valorisation du patrimoine fluvial sur la Sèvre navigable.

Laurent Dejoie  
Président de SEVRAVAL



# SEVRAVAL DANS LE BASSIN VERSANT DE LA SEVRE NANTAISE



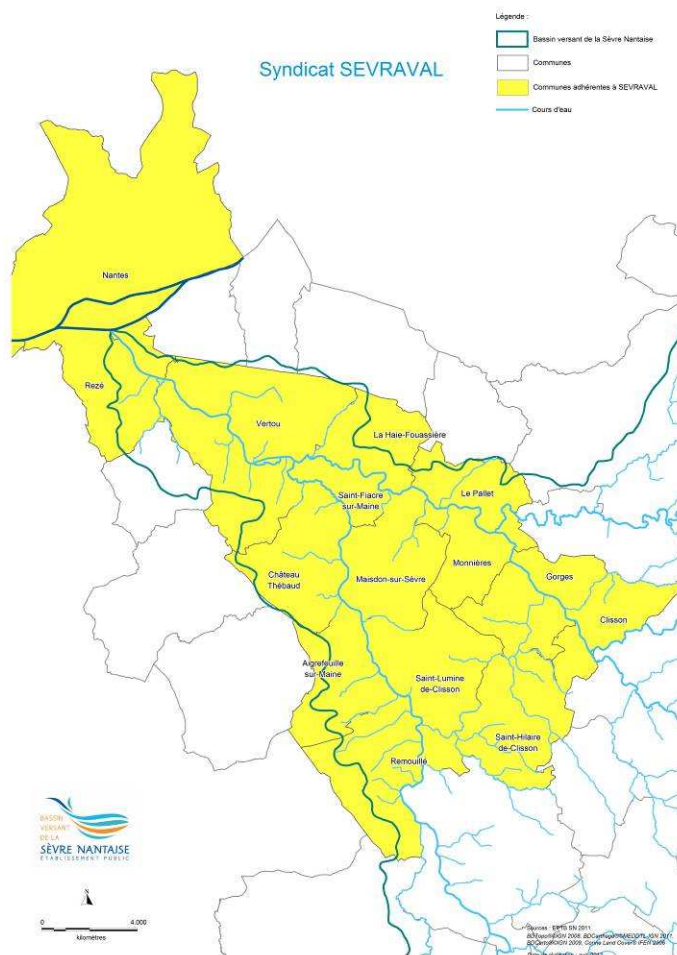
# SEVRAVAL : L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Créé le 1er juin 1971, SEVRAVAL regroupe aujourd'hui 15 communes :  
il est administré par un comité composé de 15 délégués  
(1 délégué titulaire et 1 suppléant par commune adhérente).

**Aigrefeuille-sur-Maine** : M. Christian  
MENARD  
**Château-Thébaud** : M. Michel MOREAU  
**Clisson** : M. Serge LAMPRE  
**Gorges** : M. Jean BOUCHER  
**La Haye-Fouassière** : M. Benoît TEILLET  
**Le Pallet** : M. Joël BARAUD  
**Maisdon-sur-Sèvre** : M. Guy BRANGER  
**Monnières** : M. Albert MECHINEAU  
**Nantes** : M. Michel RICA  
**Remouillé** : M. Christian GOUERNE  
**Rezé** : M. Yann VINCE  
**Saint Fiacre-sur-Maine** : M. Pascal  
DABIN  
**Saint Hilaire-de-Clisson** : M. Denis  
THIBAUD

**Saint Lumine-de-Clisson** : M. Christian  
CHATELLIER  
**Vertou** : M. Laurent DEJOIE

Depuis avril 2008, **le bureau** est composé  
des 7 délégués suivants :  
M. Laurent Dejoie, Président  
M. Michel Moreau, Vice-président  
M. Yann Vince, Vice-président  
M. Albert Méchineau, Vice-président  
M. Michel Rica  
M. Joël Baraud  
M. Christian Ménard



## SEVRAVAL : l'organisation administrative

Le Comité Syndical et le Bureau décident des actions à conduire.  
La trésorière principale de Vertou apporte ses conseils sur le plan financier.  
Le syndicat s'entoure également des compétences de bureaux d'études, chargés de définir les projets bien en amont de leur mise en œuvre, ainsi que de la DDTM\* pour la police de l'eau et de l'ONEMA\* pour la police de la pêche.  
Depuis le 1er mars 1988, une technicienne de rivière a été mise à la disposition du syndicat par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise. Au sein de l'I.I.B.S.N, elle participe à la mise en œuvre du S.A.G.E et fait partie du réseau des 6 techniciens de rivière chargés de la surveillance de la Sèvre et de ses affluents.  
Les réunions de techniciens de rivière permettent l'échange des expériences et des savoirs.  
La technicienne de rivière travaille en étroite collaboration avec le secrétariat du syndicat, installé en mairie de Vertou, qui assure le suivi administratif et financier de l'ensemble des dossiers.

La complexité croissante du cadre de l'action publique et l'ampleur des défis à relever pour parvenir au bon état des milieux aquatiques ont conduit l'I.I.B.S.N. à proposer des pistes de travail pour un partenariat renouvelé avec des syndicats de rivière.

Cette réflexion s'est précisée début 2012 par l'adhésion de SEVRAVAL au Syndicat mixte EPTB Sèvre Nantaise.

### ◆ SEVRAVAL : le périmètre d'action

Depuis sa création, SEVRAVAL intervient sur 54 km de linéaire de rivière dont 21 km de Sèvre domaniale navigable (du pont de Monnières à Nantes), 12 km de Sèvre non domaniale (de Clisson inclus à Monnières), 21 km de Maine non domaniale de Remouillé inclus à Saint-Fiacre-sur-Maine (dont 6 km de navigable).

Depuis 2007, son périmètre s'est élargi aux affluents : le Chaintreau (6,9 km), l'Osée (9,1 km), la Margerie (13,4 km) et la Bourdinière (2,9 km), **soit au total 86 km de cours d'eau.**

\* DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

\* ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

## ❁ LES DOMAINES DE COMPETENCES

### Extraits statuts décembre 2006

Réalisation de travaux de restauration et d'entretien sur lit mineur des cours d'eau la Sèvre Nantaise, la Maine et les affluents à l'exception des ruisseaux non domaniaux situés sur le territoire des communes de Nantes, Rezé et Vertou.

Réalisation de travaux de restauration, d'entretien, de modification ou d'effacement des chaussées.

Réalisation de travaux sur le patrimoine fluvial (quais, cales, etc...) et toute action en faveur des activités culturelles, sportives et d'animation liées à l'eau.

Réalisation d'actions de communication et de sensibilisation des acteurs du sous-bassin Sèvre et Maine aval à la préservation et la gestion des milieux aquatiques.

Réalisation d'études d'intérêt général dans les domaines de compétences.

Participation à la mise en œuvre d'actions sur les lits majeurs des cours d'eau pour le maintien et la préservation des zones humides.

Participation aux actions concertées de gestion quantitative et qualitative de l'eau à l'échelle du Bassin Versant.



La Sèvre à Monnières (photo A. Méchineau)

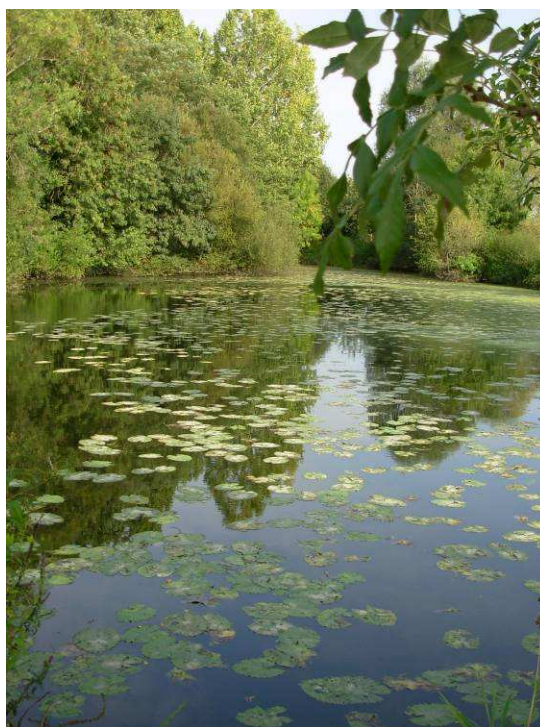
## ✿ LES MISSIONS

Le syndicat a vocation à gérer les berges, le lit et certains ouvrages hydrauliques de la Sèvre et de la Maine en respectant les lois et la réglementation : Loi sur l'Eau, Code de l'environnement, Charte paysagère.

En 1992, le syndicat a signé une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Général sur la partie de la Sèvre domaniale navigable. A ce titre, le syndicat assure la maîtrise d'ouvrage des travaux situés sur cette zone, à l'exception de la Chaussée des Moines à Vertou et du barrage de Pont-Rousseau à Nantes/Rezé. Il collabore étroitement avec le Service des Infrastructures Maritimes et Voies Navigables du Département de Loire-Atlantique pour toutes les affaires concernant la Sèvre navigable.

SEVRAVAL met en œuvre les programmes définis dans le Contrat Restauration Entretien (2008-2013) et le Contrat Régional de Bassin Versant (2012-2014) signé en 2012.

Pour réaliser les actions inscrites au CRE sur des terrains privés en bord de rivière, SEVRAVAL est en qualité de maître d'ouvrage autorisé par une **Déclaration d'Intérêt Général** que le Préfet coordonnateur du bassin versant de la Sèvre nantaise a soumis à enquête publique.



La Sèvre





## LES REUNIONS DU SYNDICAT EN 2012

### I.I.B.S.N.

11 janvier : remise du Trophée de l'eau  
2 février : rencontre présidents IIBSN et SEVRAVAL  
16 février, 26 juin et 24 octobre : conseil d'administration  
24 janvier et 6 mars : panneaux pédagogiques  
29 mars et 16 mai : schéma fonds de vallée  
13 avril, 25 mai, 11 juillet, 19 septembre et 24 octobre : audit IIBSN et/ou Conférence des présidents de syndicats de Rivière  
7 juin : comité de pilotage du CRE  
22 juin : Journée des Elus  
11 juillet : partenariat Signalétique I.I.B.S.N./Syndicats  
19 décembre : installation du Syndicat Mixte « EPTB Sèvre Nantaise »

### CONTINUITÉ ECOLOGIQUE

16 janvier : rencontre avec les amis de la Sèvre et de la Sanguèze  
19 mars : comité pilotage élargi et conférence presse  
15 mars : rencontre avec le Ministère de l'écologie et du développement durable  
19 avril : point presse Pé de Vignard  
9 juillet : point presse actions SEVRAVAL  
4 octobre : comité de pilotage restreint Le Pallet et visite chaussées Maine

### PONT CAFFINO

13 janvier, 14 février et 14 mars : groupe de travail coûts de fonctionnement de la Base  
3 mai, 9 juillet, 2 octobre, 22 novembre : prise en charge coûts de fonctionnement  
2 mars et 16 octobre : conseil d'administration de l'association de gestion  
21 mars : réunion CDESI\* Conseil Général  
30 mars : réunion sécurité des falaises  
12 juillet : avenir de Pont Caffino Conseil Général

### PONT CAFFINO : CONSTRUCTION DU BLOC SANITAIRE VESTIAIRE

27 réunions de chantier  
25 avril : réception provisoire  
9 mai : réception définitive  
26 octobre : inauguration

### EXPOSITION

« Un sillage pour la Sèvre et la Maine »

10 et 11 mars à Maisdon-sur-Sèvre  
24 et 25 mars à la Haye Fouassière  
1er au 16 avril à la piscine de Vertou  
9 et 10 juin : manifestation Vertou à l'eau

### A.S.N.A.

11 juillet : conseil d'administration  
19 septembre : assemblée générale  
23 novembre : groupe de travail

Comité de suivi Sèvre navigable avec le Conseil Général

14 juin : réunion technique  
17 décembre : comité de suivi

ESPACES NATURELS SENSIBLES Avec le Conseil Général

27 juin

Contrat Régional du Bassin Versant 2012-2014

28 septembre : signature CRBV

### COMITES SYNDICAUX

30 janvier  
2 mai  
26 octobre

\* CDESI : Comité Départemental des Espaces Sites et Itinéraires

## ✿ LES FAITS MARQUANTS EN 2012

Construction du bloc sanitaires  
et vestiaires de Pont-Caffino



Enlèvement d'embâcles  
sur la Maine



Démarrage des travaux  
de restauration de la ripisylve  
du Chaintreau



## ✿ LA CONSTRUCTION DU BLOC SANITAIRES ET VESTIAIRES SUR LA BASE DE LOISIRS NATURE DE PONT-CAFFINO

**U**n projet de valorisation du site et d'amélioration des conditions d'accueil :

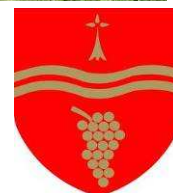
En 2009, SEVRAVAL, en lien avec l'association, les communes riveraines et le Département a souhaité valoriser le site de Pont Caffino pour accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions.

**Afin de répondre aux besoins des usagers, y compris les personnes handicapées, SEVRAVAL a ainsi décidé la réalisation d'un bloc sanitaires et vestiaires de 128 m<sup>2</sup> et l'adaptation des sanitaires handicapés existants.**

**Le syndicat SEVRAVAL est maître d'ouvrage du projet.**

**En sa qualité de propriétaire, SEVRAVAL prend en charge les investissements nécessaires sur le site et assure le gros entretien.**

SEVRAVAL, maître d'ouvrage du bloc sanitaires-vestiaires, a souhaité déléguer la maîtrise d'ouvrage à la commune de Maisdon, dans le cadre d'une convention.



*Commune de Maisdon-sur-Sèvre*

## ◆ L'inauguration du bloc sanitaires et vestiaires

Les travaux se sont achevés en mai 2012 après 9 mois de travaux.

Pont Caffino est un site d'accueil majeur pour les activités de loisirs de pleine nature et les sports d'eau en Vignoble Nantais.

En témoignent la fréquentation, mais également la demande du Conseil Général faite à SEVRAVAL à l'automne 2010, pour l'autoriser à inscrire le site au **Plan Départemental des Espaces et Itinéraires de sports de nature** après convention avec le

syndicat, les institutions locales compétentes et les acteurs gestionnaires des activités.

Cette inscription est pour SEVRAVAL et ses partenaires une invitation à poursuivre la valorisation du site de Pont Caffino.

Aujourd'hui, la base de loisirs accueille des groupes, dont des enfants, des clubs (dont club de kayak) mais également une clientèle familiale et/ou sportive et une clientèle individuelle.



De gauche à droite : M. Bernard DENIAUD Vice-Président du Conseil Général, M. Laurent DEJOIE Président de SEVRAVAL et M. Nicolas GUERIN architecte.



L'impact de cet équipement sur les milieux naturels a été pris en compte dès le départ et la volonté de l'aménager pour tous les types de public témoigne de l'orientation prise en faveur du développement durable.

**Une attention particulière est accordée à l'insertion paysagère.**

Le nouvel équipement préserve son environnement naturel, tout en tenant

compte des fortes contraintes physiques du site : bâtiment semi-enterré, terrasse végétalisée, coursive recouverte avec récupération d'eau de pluie, économies d'énergies.

**Un système d'assainissement autonome en milieu sensible** est installé, avec deux cuves tampons et une micro-station d'épuration.



Ballons d'eau chaude



Hublot donnant sur un vestiaire

**La construction et l'adaptation des équipements visent la conformité à la loi sur l'accessibilité handicap.**

La labellisation « tourisme et handicap » pourra être envisagée ultérieurement, sous réserve d'une compatibilité avec les contraintes du site.

**Les partenaires financiers suivants sont associés au projet :**

le Conseil Général et les Communautés de Communes de Sèvre Maine et Goulaine et de la Vallée de Clisson (dans le cadre du financement départemental via les contrats de territoire)

Le Conseil Régional et le Syndicat du Pays du Vignoble Nantais (dans le cadre du financement régional via le Contrat de Territoire Unique)

L'Europe via les fonds LEADER - tourisme au niveau du Pays du Vignoble Nantais.

La Réserve Parlementaire, les communes de Château-Thébaud et Maisdon-sur-Sèvre

**Coût :**

Le coût global du projet se chiffre à **286 000 € HT**



## LA CHAUSSEE DU LIVEAU : REPRISE DES TRAVAUX APRES LA CRUE DE DECEMBRE 2011

**E**n décembre 2011, à l'issue des travaux, une crue a détérioré en partie le site : glissement des enrochements sous la passerelle de la rivière de contournement, détérioration du chemin d'accès.

Dans le cadre de la garantie, les entreprises Ouest-Aménagements et Verde-Terra ont réalisé les travaux de remise en état.



Dégâts passerelle et espace vert



Reprise espace vert et chemin d'accès



**A** l'été 2012, il a été aussi constaté une dégradation du mortier des joints sur une partie de la chaussée.

Dans le cadre de la garantie, l'entreprise Ouest Aménagement a repris les joints, avec au préalable nettoyage et enlèvement des joints présents sur la deuxième partie de la chaussée.

### Dégâts sur la chaussée suite à la mauvaise qualité du mortier



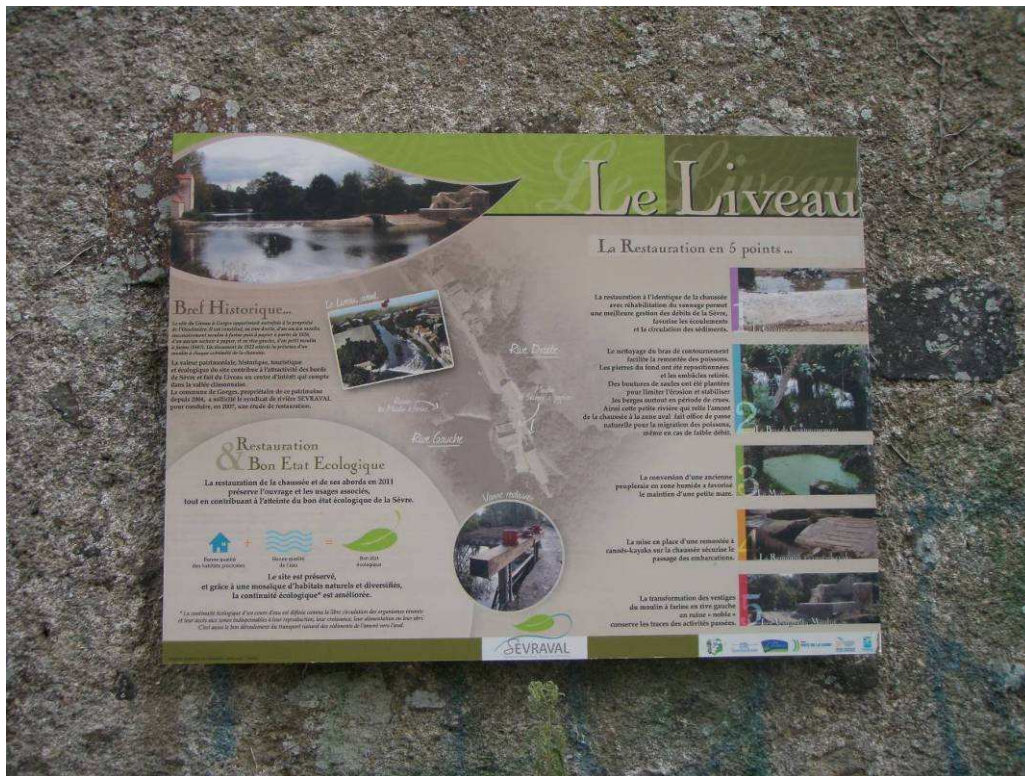
### Reprise des joints



◆ Le panneau de communication :

Un panneau a été conçu pour sensibiliser le public au patrimoine naturel et bâti. Il explique les travaux réalisés par SEVRAVAL pour restaurer ce site en rive gauche de la Sèvre.

Ce panneau a été réalisé par l'entreprise LEONE SIGN pour un coût de 434 € TTC et financé par l'AELB dans le cadre du CRE et la Région au travers du CRBV.



L'inauguration de ce chantier a été reportée suite aux dégâts des crues. Elle devrait avoir lieu au printemps 2013.



## ✿ LA POURSUITE DE LA RESTAURATION DU RUISSEAU DE LA MARGERIE

Les travaux de renaturation et des franchissements piscicoles sont effectués par ISS espaces verts (coût prévisionnel : 12 112 € T.T.C.).

### ◆ Les franchissements piscicoles

Plusieurs petits ouvrages posent problème pour le franchissement piscicole sur les affluents. Des buses ont été supprimées pour améliorer la continuité écologique. Les sédiments accumulés ont été enlevés. Ces travaux ont permis la réapparition de radiers naturels en amont.



Busage avant suppression



Enlèvement des sédiments



Écoulement libre, busage supprimé

En aval des ponts, des empièrrements ont été réalisés pour élever la ligne d'eau et permettre le franchissement, sans modifier l'ouvrage.



Aval Pont de la Galussière après travaux



Pont de la Sénardière



### ◆ La suppression de seuils en pierre



Deux petits barrages en pierre ont été supprimés pour favoriser la continuité écologique et des radiers mis en place pour diversifier les milieux.

### Partenaires financiers :

Agence de l'Eau Loire Bretagne (Contrat Restauration Entretien)  
Région des Pays de la Loire (Contrat Régional Bassin Versant)  
Département de Loire-Atlantique (Contrat de Territoire)

## ✿ LA RESTAURATION DU CHAINTREAU

**L**es travaux de restauration de la végétation sont réalisés par un chantier d'insertion encadré par le Centre de Vie Saint Yves pour un montant de 27 956 € TTC.

Les travaux ont débuté à la mi-septembre 2012. Il s'agit de travaux d'ouverture légère du lit, afin de permettre à la lumière d'atteindre le cours d'eau, de débroussaillage sélectif, d'abattage d'arbres instables, morts ou déracinés, d'enlèvement d'embâcles et de sélection de rejet sur cépée.



Ce programme est financé avec l'aide de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région des Pays de la Loire.

## ✿ L'EXPERIMENTATION D'OUVERTURE DES VANNES SUR LA SEVRE ET LA MAINE

**S**EVRAVAL a engagé depuis juin 2010 une expérimentation d'ouverture ou de suppression permanente des vannes des ouvrages du Pé de Vignard et des Ronces sur la Sèvre Nantaise au Pallet et Monnières, et de la Trélatière et des Tanneries sur la Maine à Aigrefeuille-sur-Maine et Saint-Lumine-de-Clisson.

**Un suivi des cours d'eau est effectué** régulièrement grâce à une série de mesures (qualité de l'eau, qualité des milieux aquatiques, biodiversité, débit...).

Le bureau d'études SCE a été mandaté pour réaliser cette mission pour un montant de 13 983,63 € T.T.C.

Les résultats de cette campagne de suivi 2011 ont été présentés lors du comité de pilotage élargi qui s'est déroulé le 19 mars 2012 en mairie de Vertou.

Le 16 janvier, certains élus de SEVRAVAL ont rencontré les représentants de l'association des amis de la Sèvre et de la Sanguèze en mairie de Le Pallet.

Le 13 mars en mairie de Gorges s'est déroulée une rencontre avec les experts du ministère de l'environnement dans le cadre du diagnostic de mise en œuvre du PARCE (Plan d'Actions pour la Restauration de la Continuité Ecologique des cours d'eau).



Un comité de pilotage restreint s'est tenu le 4 octobre en présence de la Fédération de pêche, de la DDTM et des élus. Une visite des sites a été organisée.



Les suivis ont été perturbés et limités car les niveaux d'eau sont restés hauts même en étiage du fait d'embâcles devant les vannes sur la Sèvre et d'actes d'obstruction volontaire sur la Maine. Suite au comité syndical du 26 octobre, SEVRAVAL a porté plainte à la gendarmerie d'Aigrefeuille sur Maine en novembre 2012.



Tôle devant grille du moulin

Les analyses programmées en 2012 et 2013 permettront d'obtenir une vision plus précise de l'évolution de la qualité hydromorphologique et biologique des tronçons étudiés sur la Sèvre et la Maine.

## 🌿 LES ACTIONS D'ENTRETIEN ET DE SUIVI EN 2012

En 2012, SEVRAVAL a inscrit une enveloppe de 49 000 € T.T.C pour l'entretien régulier de la rivière sur les opérations suivantes :

- entretien des plantations
- régulation des populations de ragondins
- enlèvement des plantes exotiques envahissantes
- enlèvement d'embâcles
- entretien d'ouvrages

### ◆ L'entretien des plantations

En 2012, l'entretien a nécessité 5 jours de travail : sur la Sèvre nantaise (la Haye-Fouassière, Saint-Fiacre-sur-Maine et Vertou) et sur la Maine (Maisdon-sur-Sèvre). Cet entretien a été réalisé par des personnes en insertion avec l'association SEMES. Le montant de cette prestation s'élève à 1 930 €. Ces travaux ont été financés par SEVRAVAL, l'Agence de l'Eau et le Département de Loire-Atlantique.

### ◆ La régulation des ragondins

La constitution d'un réseau de piégeurs par la FDGDON 44 a permis de mettre en place la phase de lutte contre les ragondins par piégeage, sur le bassin versant de la Sèvre et la Maine aval.

Afin de prévenir une recontamination importante, il est essentiel de poursuivre l'action de piégeage engagée depuis plusieurs années.

En 2012, les frais liés aux captures se sont élevés à 508 € HT (exonération de TVA).

Nombre de ragondins piégés : 254.



## ◆ L'enlèvement des plantes envahissantes

En 2012, le syndicat est intervenu sur la Maine, de Moulin Reuzard à Pont-Caffino et sur la Sèvre à Angreviers à Gorges ainsi qu'à Portillon à Vertou.

SEVRAVAL privilégie la méthode d'arrachage manuel et minutieux des massifs de jussie, étant donné le peu de surfaces à traiter. Les risques de dissémination par boutures lors de l'intervention sont ainsi réduits.

Ce chantier a été assuré par SEMES et le montant de cette action s'élève à 1 930 €.



Balsamine de l'Himalaya



Renouée du Japon



Jussie

Le Département et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sont les partenaires financiers du syndicat pour cette opération.



## 🌿 L'ENLEVEMENT D'EMBACLES : LA CAMPAGNE 2012



**L**e syndicat SEVRAVAL a décidé d'assurer en 2012 une gestion du lit de la Maine avec un enlèvement non systématique des embâcles et l'abattage d'arbres morts ou très penchés sur le secteur suivant :  
de l'aval des blocs rocheux de la chaussée de la Tréлитиєre à la chaussée de Pont Caffino sur les communes de Saint-Lumine-de-Clisson, Aigrefeuille-sur-Maine, Maisdon-sur-Sèvre et Château-Thébaud.  
Dans le cadre du marché à bon de commande passé avec l'entreprise HLB, le chantier d'enlèvement d'embâcles a été réalisé pour un montant de 20 700 € TTC.



**L'AELB apporte dans le cadre du CRE une aide de 50% et la Région 30% au travers du CRBV.**



## ✿ L'ENTRETIEN DES OUVRAGES

### ◆ L'entretien des chaussées

En 2012, le syndicat a effectué des travaux ponctuels d'entretien sur les chaussées pour un montant de 1 930 € TTC pour favoriser la randonnée nautique et pour la remontée des poissons migrateurs :

débroussaillage de la rive de la chaussée du Moulin des Ronces à Monnières et enlèvement de bois dans les vannages, nettoyage de la passe à poissons à Pont-Caffino.

La visite annuelle des équipements (vannage, passe à canoës-kayaks) liés à la chaussée de Pont-Caffino a été réalisée par JPS Company pour 669,75 €, nouvel attributaire du marché.



Chaussée du Moulin des Ronces  
Monnières – Le Pallet



Passe à poissons et passe à canoë-kayak à Pont-Caffino

### ◆ L'entretien des quais et cales



Cale des Chatelets



Quai de Beautour



Ponton de la Cantrie

En 2012, le syndicat a entretenu les quais et cales de la Sèvre concédée pour un coût total de 8 456,20 € TTC.

Port Domino (Le Pallet), La Cantrie (St Fiacre), Portillon (Vertou), Le Chêne (Vertou), Beautour (Vertou), Les Châtelets (Nantes), Le Port de la Haye Fouassière  
**Le Département participe à hauteur de 80% TTC.**

## ✿ L'ENTRETIEN BASE DE LOISIRS DE PONT-CAFFINO

Le syndicat, en tant que propriétaire du site, prend en charge des travaux et divers frais de tonte, eau, électricité.

Il effectue également des réparations relevant du gros entretien : (travaux de peinture pour 2 362,25 € TTC, travaux de drainage pour 1872,16 € TTC).

Au total, la contribution de SEVRAVAL pour l'entretien du site et le fonctionnement de l'association s'est élevée en 2012 à **24 402,21 € TTC**.



### ◆ Le transfert de charges

SEVRAVAL a souhaité se recentrer sur sa mission première qui est celle de la valorisation des milieux aquatiques.

Le syndicat a donc cherché à réduire sa prise en charge des dépenses de fonctionnement récurrentes à la base de loisirs de Pont-Caffino.

La solution retenue consiste à répartir à l'avenir les coûts de fonctionnement en distinguant les charges « propriétaires » incombant à SEVRAVAL et les charges « locataire » relevant de l'association Pont-Caffino.

Cette nouvelle prise en charge interviendra dès le budget 2013.

### ◆ L'entretien de la passe à canoë-kayak

Le club de canoë-kayak de Château-Thébaud a constaté la disparition de certains madriers, la déstabilisation de chevrons qui risquaient de s'enlever à terme et dont les attaches subsistantes abîmaient les embarcations.

Il a fallu démonter l'ensemble des chevrons et refaire toutes les fixations. Par ailleurs, un début de déstabilisation de la maçonnerie a été constaté au niveau de la passe à canoës kayaks qui a nécessité une

réparation dès cette année pour éviter à terme une intervention plus lourde. L'entreprise JPS Company est intervenue pour un montant de 1 498 € HT



Avant

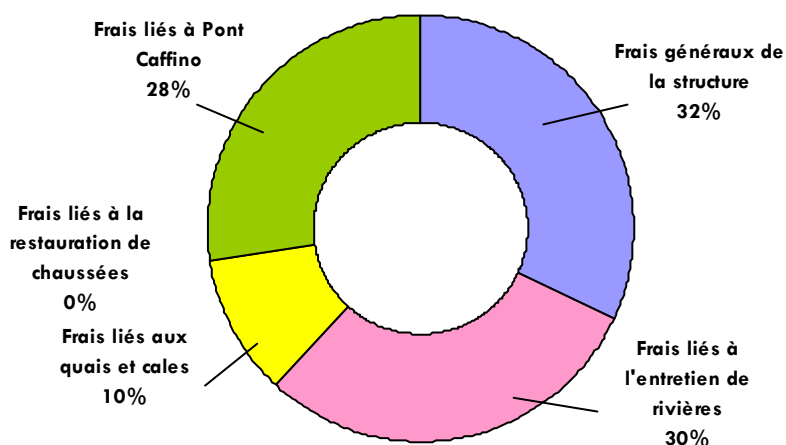


Après



## LE BILAN FINANCIER DE SEVRAVAL EN 2012

Dépenses de fonctionnement 2012



### Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont stables en 2012 et s'établissent à 109 608,57 €, contre 108 982,17 en 2011.

Elles recouvrent les postes suivants :

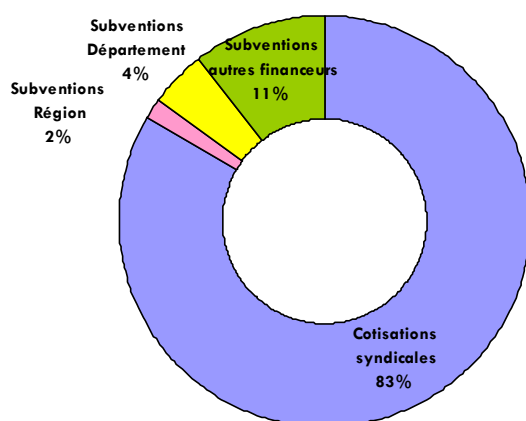
Frais généraux de la structure : 37 755,69 € (en baisse de -20% en 2012 : 40 ans du syndicat en 2011), dont intérêts de la dette 10 790,74 €.

Frais liés à l'entretien de rivières : 26 900,37 € (en hausse de 88%, lié au programme d'enlèvement d'embâcles en 2012)

Frais liés aux quais et cales : 9 268,40 € (+10%)

Frais liés à Pont Caffino : 24 777,43 (+20% travaux de peinture sur les anciens blocs sanitaires)

Recettes de fonctionnement 2012



### Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont stables, à 200 474,58 €, contre 198 721,45 en 2011 (+0,8%)

Elles sont constituées :

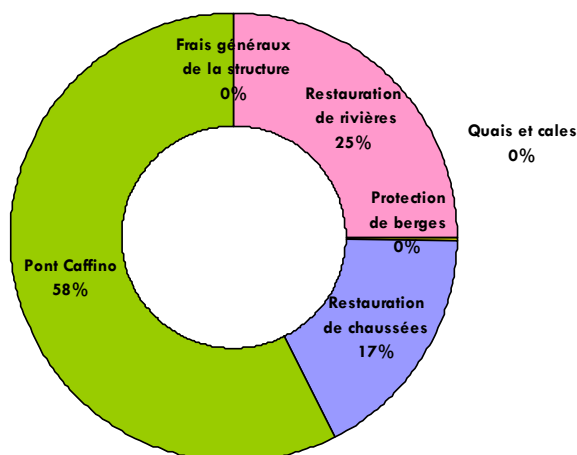
des cotisations syndicales : 167 095 € (+7%)

des subventions de la Région : 3 495 € (embâcles)

des subventions du Département : 8 584 € (-38% décalage encaissement subvention)

des subventions de l'Agence de l'Eau pour 21 296,84 €

### Dépenses d'investissement 2012



### Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2012 se chiffrent 288 588,18 €, contre 411 587,82 € en 2011, en baisse de 30%.

Les travaux sont la principale dépense de l'exercice et concernent les projets suivants :

Bloc sanitaire Pont Caffino : 147 556 €

Etude impact abaissement du niveau d'eau : 30 457,33 €

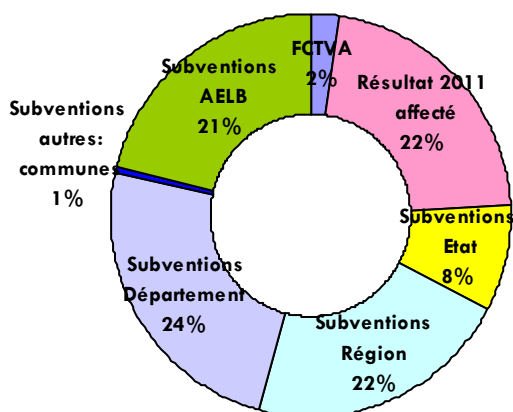
Restauration Chaussée du Liveau (solde) : 14 235,61 €

Travaux Margerie : 64 567,80 €

Travaux : 257 098,74 € contre 407 987,57 € en 2011

Par ailleurs, le remboursement de la dette antérieure s'établit à 31 489,44 € pour la part capital.

### Recettes d'investissement par financeur 2012



### Les recettes d'investissement

En 2012, la section d'investissement enregistre une progression de 82% des recettes constatées : 456 977,80 € contre 250 479,58 € en 2011

Si le FCTVA affiche une baisse de 70 %, à 10 647,91 €, les subventions d'équipement perçues représentent 346 329,89 € :

Restauration Chaussée du Liveau : 223 878,52 €

Protection de berges à Nantes: 45 809,11 €

S'y ajoute l'excédent de fonctionnement 2011 pour 100 000 €.

Au 31 décembre 2012, l'encours de dette s'élève à 276 000,12 €.

## LA SENSIBILISATION

Contribution de SEVRAVAL au recueil d'expériences 2007 – 2013 dans le bassin de la Loire « Agir pour l'eau, les espaces, les espèces »



### Protection de berges à Nantes et création d'habitat à angéliques des estuaires

**LE PROJET**

- **Mots clés :** Biodiversité, angélique des estuaires, protection de berges, enrochement, technique végétale.
- **Localisation :** Région Pays de la Loire – Département Loire Atlantique – Ville de Nantes.
- **Maître d'ouvrage :** SEVRAVAL (Syndicat Sèvre aval, Maine et affluents).
- **Partenaires :** Conservatoire botanique national de Brest, Nantes Métropole, Service des espaces verts de la ville de Nantes, DREAL.
- **Contact :** intercom@mairie-vertou.fr – tél. : 02 40 34 76 05.
- **Financeurs :** État, Conseil général de Loire-Atlantique.
- **Linéaire sur lequel a porté l'action :** 450 mètres.
- **Période de réalisation de l'action :** Novembre 2008 à avril 2009.
- **Milieu :** Berges.
- **Montant total pour l'action :** 255 094 €.

#### Des berges menacées par l'érosion

La Sèvre nantaise, en aval de Vertou, présente la caractéristique d'une eau saumâtre due aux marées qui y remontent car proche de l'embouchure de la Loire.

La présence de plantes rares, comme le scirpe triquètre et surtout l'angélique des estuaires a mené à la définition d'un site Natura 2000 « Estuaire de la Loire » de 20 193 hectares. On ne trouve plus l'angélique des estuaires, qui croît en lisière de berge, que dans quelques estuaires dans le monde et son habitat fortement menacé fait craindre sa disparition progressive.

Ainsi à Nantes, en rive droite de la Sèvre nantaise, l'érosion avait considérablement dégradé les berges, avec un recul allant par endroits de un à trois mètres. En cause : les crues, le batillage – particulièrement important lors de la pêche à la civelle\* –, les rongeurs aquatiques, la forte fréquentation du sentier, la mauvaise distribution des arbres en bord de berge ou encore un déficit de fixation de la vase.

Ce mauvais état de la berge était néfaste au maintien de la mosaïque des milieux. En particulier, les habitats à scirpe triquètre et à angélique des estuaires s'en trouvaient considérablement réduits, en même temps que le chemin piétonnier était déstabilisé.

En 2006, il a donc été décidé de protéger les berges de la Sèvre nantaise (secteurs de la Persagotière et des Impressionnistes) et de maintenir un chemin pédestre.

#### Allier préservation d'une espèce patrimoniale et fréquentation humaine dans une zone urbaine

Ces travaux de restauration étaient justifiés par :

- la préservation de la biodiversité de cet espace fragile menacé par des encoches d'érosion et notamment le maintien des populations patrimoniales d'angélique des estuaires ;
- le maintien d'un accès sécurisé en bord de Sèvre sur le sentier existant, particulièrement fréquenté dans cette zone urbaine ;
- le renforcement des berges et la valorisation du paysage.



Les berges consolidées.

Angélique des estuaires, en bord de Sèvre.

## ► Opérations mises en œuvre

Les travaux forestiers sur la ripisylve ont consisté à éliminer les arbres mal placés ou défavorables au développement des hélophytes\* (indispensables à la fixation des vases de surface), ainsi que les végétaux invasifs (renouée du Japon). Des éclaircies ont été réalisées dans les plantations de peupliers par abattage et dévitalisation des souches au gros sel, le tout complété par des opérations d'élagage.

Les berges ont été renforcées ponctuellement, soit par enrochements, soit par l'utilisation de techniques végétales (lits de plants et plançons, pose de géotextile...).

Enfin, concernant la préservation des angéliques, un piquetage de repérage des pieds a été réalisé en août 2008 préalablement au démarrage des travaux. Une trentaine de pieds étant impactés par ces travaux. Ceux-ci ont été transplantés vers le boisement de l'Oliveraie, préalablement nettoyé (abattage sélectif des arbres, en particulier des peupliers). Cette opération a été réalisée dans le respect du protocole établi dans le plan de conservation des angéliques des estuaires. Parallèlement, des enrochements en entonnoir ont été posés autour des pieds laissés en place. L'espèce a par ailleurs fait l'objet d'un suivi durant trois ans, tant sur le site des travaux que sur celui de la transplantation.

Toutes ces opérations ont dû être réalisées en tenant compte des fluctuations du niveau de la Sèvre liées aux marées.

En préalable aux interventions, différentes autorisations étaient requises concernant :

- la réalisation du confortement de berge (loi sur l'eau, articles L. 214-1 à L. 214-4 du Code de l'environnement) ;
- le déplacement d'espèces floristiques protégées (L. 414-2 du Code de l'environnement) au titre du Plan de conservation régional en faveur de l'angélique des estuaires ;
- l'évaluation des incidences du projet sur le périmètre Natura 2000 « Estuaire de la Loire » (article L. 414-4 du Code de l'environnement).



Souches de peupliers et angélique des estuaires.

## ► Résultats

Plus de 400 mètres de berges ont été consolidés et le chemin est aujourd'hui sécurisé.

Le recouvrement en angélique des estuaires est globalement supérieur à ce qu'il était avant travaux (152 pieds en août 2011 contre 130 en janvier 2008). En revanche, dans la peupleraie de l'Oliveraie, le nombre de pieds a régressé (19 en juillet 2011 contre 31 en septembre 2008, malgré les 30 pieds transplantés).

Une station de scirpe triquètre, dont la population historiquement présente sur ce site avait disparu depuis 2007, est réapparue depuis les travaux en 2009, mais reste fragile.

Le 13 novembre 2008, France 3 a réalisé un reportage sur le chantier et une conférence de presse a été organisée ce même jour.

### ► La restauration et l'entretien des milieux aquatiques sur le bassin de la Sèvre nantaise

Outre le Sage de la Sèvre nantaise, cette action s'est inscrite dans le cadre de deux contrats ayant pour objectif la restauration et l'entretien des milieux aquatiques (restauration des berges et de la ripisylve, restauration du lit mineur et de la continuité écologique, restauration et préservation des annexes et zones humides, lutte contre les espèces envahissantes, actions de communication, études et indicateurs de suivis...):

- le contrat restauration entretien du bassin de la Sèvre nantaise 2008-2013 liant l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre nantaise (IIBSN), les sept syndicats de rivière dont SEVRAVAL et la Communauté d'agglomération de Cholet ;
- le contrat régional de bassin versant 2008-2010, liant la région des Pays de la Loire et l'IIBSN, cinq syndicats de rivières dont SEVRAVAL et seize autres maîtres d'ouvrage (communes, communautés de communes, fédérations de pêche...) pour la mise en œuvre d'actions diversifiées liées aux enjeux du Sage.

### ACTIONS SIMILAIRES

Des actions similaires ont été menées sur les berges de la Loire par Nantes Métropole.

[www.angeliquedesestuaires.fr](http://www.angeliquedesestuaires.fr)

ou [www.nantesmetropole.fr/la-communaute-urbaine/competences/l-angelique-des-estuaires](http://www.nantesmetropole.fr/la-communaute-urbaine/competences/l-angelique-des-estuaires)



**A**u mois de mars, l'exposition « Un sillage pour la Sèvre et la Maine » a été empruntée par les communes de Maisdon-sur-Sèvre et la Haye Fouassièrre.

Durant la semaine du développement durable du 1<sup>er</sup> au 8 avril 2012, l'exposition a été installée à la piscine de Vertou.

Les 9 et 10 juin, elle a été exposée à la Maison Garrec à Vertou lors de la manifestation « Vertou à l'eau ».



Piscine de Vertou

## ✿ LES PROJETS POUR L'ANNÉE 2013

### Réaliser les travaux suivants :

- ✦ **Restauration du ruisseau du Chaintreau (ripisylve, clôture, renaturation, suppression ou aménagement de petits ouvrages)**
  - Démarrage du chantier en septembre 2012 dans le cadre du marché à bons de commande passé avec le centre de vie St Yves et l'entreprise ISS
  - Suivi des travaux
- ✦ **Restauration de la ripisylve sur la Maine (secteur Guidreau à la Trélitère) et sur la Sèvre (secteur Angreviers au Pé de Vignard)**
  - repérage de terrain - DCE
  - consultation des entreprises
  - suivi des travaux automne 2013
- ✦ **Restauration du perré et de la rampe de mise à l'eau de Portillon à Vertou**
  - consultation, maîtrise d'œuvre
  - approbation de l'avant projet

### Poursuivre le suivi scientifique et technique de l'expérimentation d'ouverture des vannages :

- ✦ Suivi de la faune et de la flore
- ✦ Suivi de la qualité de l'eau et des substrats
- ✦ Suivi de la hauteur de la lame
- ✦ Echanges au sein du groupe de pilotage

### Faire vivre la convention de partenariat syndicat mixte SEVRAVAL/EPTB Sèvre nantaise :

- ✦ Participer à la révision du SAGE
- ✦ Participer au bilan du CRE et à la préparation du Contrat de Territoire Milieux Aquatiques (CTMA).

### Base de loisirs nature de Pont-Caffino

- ✦ Poursuite de la réflexion autour d'une prise en charge collective de la Base de Loisirs s'inscrivant dans la démarche CDESI\*.
- ✦ Sensibilisation des partenaires à la sécurisation définitive du site

\* Comité Départemental des Espaces Sites et Itinéraires





## **Contacts :**

**Syndicat SEVRAVAL**  
**Hôtel de Ville**  
**B.P 2319**  
**44123 VERTOUCedex**

**☎ 02 40 34 76 05**

**e.mail : [intercom@mairie-vertou.fr](mailto:intercom@mairie-vertou.fr)**

**Odile PLUCHON**  
**Technicienne de rivière**  
**02 40 34 07 81**  
**06 88 75 47 03**

**[opluchon@sevre-nantaise.com](mailto:opluchon@sevre-nantaise.com)**